

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGRICOM CI » en abrégé « AGCI »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
RIVIERA AMERICAIN. CARREFOUR MAURITANIAN., Lot
781, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Nov 2022, et enregistrés au CEPICI le 28 Nov 2022 il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRICOM CI » en abrégé « AGCI »

Objet : Vente de produits agricoles, import-export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
RIVIERA AMERICAIN. CARREFOUR MAURITANIAN., Lot 781,
Ilot 27

Dirigeant(s) Mme KRA EPSE THANON ABIBA OUATTARA
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06686 du 10/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67969/GTCA/RC/2022 du 10/05/2023

